

## **AVIS À LA CLIENTÈLE**

**Le 11 juin 2010**

### **RETRAIT DU** **PORTE – MONNAIE ÉLECTRONIQUE**

VEUILLEZ PRENDRE NOTE, QU'À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2010, IL SERA IMPORTANT **D'AVOIR LA MONNAIE EXACTE (EN ESPÈCES)** POUR PAYER VOTRE PASSAGE UNITAIRE. IL N'Y AURA PLUS DE RETOUR D'ARGENT SOUS FORME DE PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE.

LES USAGERS QUI POSSÈDENT DES PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUES POURRONT LES ÉCOULER EN TOUT TEMPS\* À BORD DES VÉHICULES DU CIT DE LA VALLÉE DU RICHELIEU.

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE SE PROCURER LES BILLETS UNITAIRES DANS NOS DIFFÉRENTES AGENCES DE VENTE QUE VOUS TROUVEREZ SUR NOTE SITE INTERNET AU [WWW.CITVR.CA](http://WWW.CITVR.CA) AINSI QU'À L'INTÉRIEUR DU GUIDE DE L'USAGER.

Le CIT de la Vallée du Richelieu

En vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2010

---

\* ILS SERONT ÉGALEMENT AUTORISÉS, APRÈS 21 HEURES, AUX TERMINUS DE LONGUEUIL ET DE SAINT-HYACINTHE.